OCOM M326.04 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une carte topographique du secteur,

      (2) une boussole,

      (3) les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée,

      (4) du papier,

      (5) des crayons,

      (6) de la supervision, et

      (7) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition pendant les heures de clarté.

3. **Norme.** À titre de membre d'un groupe d'au plus neuf personnes, le cadet doit naviguer, y compris :

   a. déterminer la distance entre deux points sur une carte;

   b. déterminer une vitesse de marche individuelle;

   c. orienter la carte à l'aide d'une boussole;

   d. prendre un azimut magnétique à l'aide d'une boussole; et

   e. parcourir une série d'azimuts le long d'un itinéraire.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), effectuer une révision de la navigation, y compris : a. déterminer une distance sur une carte, y compris : 1. mesurer de point à point; et 2. mesurant le long d'un itinéraire; b. déterminer la vitesse de marche individuelle, y compris : 1. la méthode de comptage de pas, et 2. les facteurs qui affectent le comptage de pas; c. orienter une carte à l'aide d'une boussole, et d. prendre un azimut magnétique en : 1. utilisant un objet dominant en vue; et 2. utilisant une carte.	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 16, 18, 47 et 48, p. 50 et 51, p. 66 à 70 et 76) C0-011 (p. 52 et 53) C2-041 (p. 50 et 106)
PE2	Diriger une activité de navigation, y compris : a. décrire les azimuts; b. régler la déclinaison sur une boussole; c. déterminer la distance entre deux points sur une carte; d. déterminer une vitesse de marche individuelle; e. orienter une carte à l'aide d'une boussole; f. prendre un azimut magnétique; et g. parcourir une série d'azimuts le long d'un itinéraire.	Activité pratique	40 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	40 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification**

a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de réviser la matière déjà enseignée sur la navigation.

b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

   a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

   c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. **Matériel d'instruction**

   a. une carte topographique du secteur,

   b. une boussole,

   c. du papier,

   d. un stylo et des crayons, et

   e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

9. **Matériel d'apprentissage**

   a. une carte topographique du secteur,

   b. une boussole,

   c. du papier,

   d. un stylo et des crayons, et

   e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, annexe B, appendice 8 (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

   a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

   b. Les détails de planification de cet OCOM se trouvent au chapitre 2, annexe A, appendice 1. Un exemple d'horaire est inclus et l'instructeur devrait s'y référer lors de la phase de planification.

   c. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02A (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02B (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02C (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction. La navigation peut avoir lieu durant la mise en pratique de n'importe quel moyen de transport.

   d. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

   e. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.